



DECLARATION PREALABLE DU SNUipp-FSU

CAPD du 9 avril 2020 en audio conférence à 14h

Le SNUipp-FSU souhaite rappeler son attachement aux instances en présentiel, mais pour permettre la tenue de la CAPD, il se plie à l'exercice de l'audio conférence. Cette modalité ne doit être utilisée que dans des conditions exceptionnelles.

Le SNUipp-FSU exprime son indignation face aux propos de madame la porte-parole du gouvernement qui ont suscité, à juste titre, la colère des collègues. Aussi, la FSU demande des excuses publiques de sa part.

Le SNUipp-FSU se réjouit de l'arrivée du matériel de protection dans les pôles d'accueil, même si elle déplore qu'il ait fallu attendre la 4^e semaine de confinement pour que les personnels qui s'occupent des enfants des soignant-e-s soient enfin protégé-e-s ! A ce propos, combien de collègues accueillant des enfants de soignants sont malades, combien sont en quatorzaine du fait de contact avec ces enfants malades? Combien d'enfants de soignants sont accueillis chaque jour dans le département ?

Le SNUipp-FSU souhaite vous rappeler que certain-e-s IEN continuent d'accuser des collègues, notamment celles et ceux qui ont en charge la direction d'école. L'enquête journalistique demandée aux directeurs et directrices n'est pas utile dans les écoles qui sont fermées. Les directeurs et directrices sauront interpeller l'administration si des demandes d'accueil ou des volontaires se faisaient connaître. Au sujet des enquêtes, nous considérons que l'enquête du rectorat qui demandait de recenser 15 familles qui avaient besoin de matériel informatique, est inadmissible. Les besoins des familles sont différentes selon le lieu où elles habitent. Pour autant, avez-vous connaissance des besoins réels (non limités à 15 familles par école) et comment allez-vous procéder pour leur faire parvenir le matériel ? Allez-vous leur prêter des ordinateurs compatibles ? L'éducation nationale va-t-elle trouver le moyen de financer une connexion? Est-ce vraiment réalisable ?

Autre question qui préoccupe les responsables des écoles d'accueil : quand devront-ils accueillir les enfants des autres catégories professionnelles comme celle des personnels de forces de l'ordre par exemple ?

Nous considérons que les professionnel-e-s que nous sommes doivent être mieux considérés, qu'il faudrait faire davantage confiance et témoigner de votre bienveillance envers tous les enseignant-e-s qui cherchent par tous les moyens de maintenir le lien école/famille!

Le télétravail se fait grâce au matériel personnel des enseignant-e-s et nécessite parfois un investissement financier de leur part (ordinateur, ligne internet, téléphone, ...). Mme la Préfète de la Somme a relayé une information importante pour les collègues : celle de dédommager les surcoûts éventuels (forfaits téléphoniques dépassés, achats supplémentaires de cartouches d'encre...) destinés à permettre la continuité administrative et pédagogique. Pouvez-vous nous expliquer comment vous allez informer les collègues, quelle est la démarche à suivre pour se faire rembourser ? Le SNUipp-FSU rappelle sa revendication **d'une prime d'équipement** pour tous les enseignant-e-s.

Les vacances de printemps approchent à grands pas. Organiser des « vacances apprenantes » à distance, c'est encore accentuer le décalage avec les élèves qui ne possèdent pas les outils numériques nécessaires à la continuité du lien école/famille. Ces vacances doivent être reposantes, et elles ne le seront que si une réelle coupure est faite. Les élèves, les enseignant-e-s, les parents, tous ont besoin de repos et surtout les directrices qui doivent répondre quotidiennement à un grand nombre d'enquêtes ! A ce sujet, pourriez-vous nous dire combien de collègues et combien d'élèves vont participer à cette opération « SRAN à distance » ?

Nos collègues PE stagiaires s'inquiètent de leur titularisation. Seront-ils titularisés, à quelle date ? Seront-ils prolongés ? Certains auraient démissionné, pourrions nous connaître leur nombre ?

Des collègues s'interrogent également sur la passation du CAPPEI, initialement prévue début mai. Ils souhaitent savoir si celle-ci sera reportée et comment pourront-ils participer au mouvement ? D'ailleurs, de nombreuses questions nous parviennent sur le déroulement du mouvement, les règles... avez-vous travaillé la circulaire du mouvement, pourrions-nous en débattre lors d'un groupe de travail ?

Au sortir de cette crise, nous espérons que le ministre va revenir sur les suppressions de poste prévues à Canopé. En effet, les écoles reçoivent l'aide pédagogique aussi par le biais de cette institution qui risque fort d'être abîmée par les mesures qu'envisage le ministre. Avec eux, nous continuerons à refuser les suppressions de postes envisagées.

Les collègues ont remarqué que leurs salaires n'avaient pas été amputés par le non prélèvement des jours de grève, de carence pour les collègues malades en février ou mars. Cela les a rassuré en cette période particulière. Pour autant, nous imaginons que cela sera prélevé plus tard. Nous demandons que les futurs prélèvements puissent avoir lieu de façon échelonnée au maximum.

Enfin, même si la question est prématurée : comment envisagez-vous le retour en classe après cette pandémie ?

Nous vous sommes reconnaissant-e-s de nous avoir donné accès aux informations communiquées pour la CAPD du 9 avril.

Nous interviendrons sur les 4 parties de cette CAPD en réunion :

Même si la grande majorité des demandes de temps partiels ont été acceptées, nous souhaitons intervenir pour que les refus soient discutés, révisés. Travailler à temps partiel est un droit, nous demandons que toutes les demandes puissent être acceptées.

Sur les allègements de service, les collègues qui ont essuyé un refus s'interrogent sur les raisons de celui-ci. Nous aimerions avoir de plus amples explications.

Sur les mises en disponibilité, nous sommes étonné-e-s du nombre peu important de demandes. Trois collègues seulement l'ont obtenue.

Sur les congés de formation, quatre demandes ont été formulées. Plus largement, qu'en est-il de la question des comptes personnel de formation ?

Enfin, pour conclure, nous pouvons regretter une fois encore le manque de formation continue. Cela engendre des difficultés criantes pour des collègues face au télétravail. Nous découvrons en confinement comment gérer une classe virtuelle. Nous découvrons que la politique menée depuis de nombreuses années qui consiste à refuser de nous donner une réelle formation continue innovante manque cruellement. Certes, cette pandémie aura au moins montré la nécessité absolue de changer la façon de former les enseignant-e-s régulièrement aux changements de notre société. C'est ce que le SNUipp-FSU défend depuis très longtemps. Nous avons raison. Maintenant le ministre doit évoluer dans le bon sens pour répondre aux réels besoins de la profession.